

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Mme Cathy CHABROUILLET
a été désigné(e) comme agent recenseur.

Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le
contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement
2026.

L'enquête de recensement a été prescrite par la
loi n° 2002-276 du 27 février 2002. **Y répondre est
obligatoire.**

À Pierrey

Le Maire,
ou le président
de l'établissement public
de coopération intercommunale,

30/12/2025

Le Maire,

Eric PLASSON



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Mme Claudine HATAT
a été désigné(e) comme agent recenseur.

Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le
contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement
2026.

L'enquête de recensement a été prescrite par la
loi n° 2002-276 du 27 février 2002. **Y répondre est
obligatoire.**

À Pierrey

Le Maire,
ou le président
de l'établissement public
de coopération intercommunale,

30/12/2025

Le Maire,

Eric PLASSON



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Mme Flavie VERPRAET
a été désigné(e) comme agent recenseur.

Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le
contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement
2026.

L'enquête de recensement a été prescrite par la
loi n° 2002-276 du 27 février 2002. **Y répondre est
obligatoire.**

À Pierrey

Le Maire,
ou le président
de l'établissement public
de coopération intercommunale,

30/12/2025

Le Maire,

Eric PLASSON

